



## PROCES VERBAL DE LA REUNION DE COMITE Du 22 MARS 2013 à WISQUES (62)

Membres présents :

M. Yves TASTET. , M. René GUIDONI, M. Gérard THOQUENNE, M. Régis TOULET, Dr Fabrice MUSCARI, Mr Jean Christophe BOLLOCH et M. Pierre AVELLAN.

Membres excusés :

Dr Françoise LEMOINE , Mr Philippe MARSAL , Dr Jacques DEGUILLAUME , Mr VIGOUROUX.

Membres absents : Dr. Anne LETINNIER, Mr BUONVISO

*Début de la réunion 17 h à l'Hôtel de la Sapinière 62219 Wisques*

*Le président constate que le comité peut valablement délibérer.*

### **ORDRE DU JOUR**

- Approbation du P.V. de la réunion de Comité du 10 octobre 2012 à La Vacquerie (34)
- Intervention de M. R. GUIDONI, Trésorier, sur le bilan de l'exercice 2012
  - Financement du club, avec des données chiffrées de toutes les dépenses et recettes.
- Proposition d'étude P. Avellan pour la mise en application de la loi du 06 juillet 2000 par la trésorerie du club
- Revue : objectifs, méthode et financement. Délais de parution revue /date butoir de montage de la maquette à fixer avec F MUSCARI pour 2 eme semestre 2013.
- Demande de révision du comité de lecture de notre revue avant BAT par P. Avellan.
- Intervention de Martial VIGOUROUX responsable du fichier adhérent, bilan des adhésions
- Service du club dans les lectures de la dysplasie et saisies santé pour les demandeurs non adhérents. Demande de P. Marsal révision de procédures et de tarifs.
- Le Logo du Club, présentation des propositions
- Bureau des Élections
- Compte Rendu de la Commission Élevage
  - Bilan saillies - naissances - confirmations - dysplasie
  - Point sur les actions Antagène : démodécie - carte identité génétiques
- Compte Rendu de la commission des Expositions
  - Bilan de l'organisation Salon de l'agriculture
  - Candidatures au cursus de juges et d'experts confirmateurs

- Compte Rendu de la commission Travail,
  - Derby d'été, organisation et jury, dates de l'épreuve
  - Calendrier automne 2013
- Commission informatique information
  - Point sur le fonctionnement du site
- La boutique / bilan
- Les Régions et les Délégations, JC Bolloch
- Questions diverses
- Mise au point de la Nationale d'Élevage 2013

## INTRODUCTION

Le président prend la parole et remercie les participants de leur présence.

## Approbation du P.V. de la réunion de Comité du 10 octobre 2012 à la Vacquerie (34)

Le Procès verbal de réunion de la Vacquerie est approuvé à l'unanimité

## Intervention de M. R. GUIDONI, Trésorier BILAN 2012

Le bilan 2012 n'étant pas terminé par notre comptable, le comité est toujours en attente de la vision de l'exercice 2012.

Le Président nous signale que le partenariat avec Purina Proplan est revu à la hausse, avec 1500 euros pour 2012, cette somme devrait être doublée pour 2013, le comité reste en attente du contrat 2013.

Le poste Trophée de France attire l'attention du comité, avec 3530 euros de dépense en 2012. Le comité décide que les commandes de récompenses à trophée de France ne seront plus faites directement par l'organisateur et devront être centralisées autour de Mlle Anne Marie PAGE qui en assurera le suivi et la gestion des achats afin de réduire les coûts.

Le comité souhaite se renseigner sur la création de plaques de Chenil du Pointer Club, afin d'uniformiser le catalogue des récompenses.

Le but étant d'harmoniser ces récompenses pour toutes nos épreuves, seuls seront conservés les prix spéciaux (Derby, Bouleau, Challenges...etc...)

Le comité évoque le déficit de la finale des jeunes (- 1009 euros en 2012) qui avait retenu son attention à la dernière réunion.

Le comité valide la proposition de réunion des délégations lors de la finale des jeunes si celle-ci se déroule sur 2 journées. Mr Avellan propose de réaliser l'épreuve de la finale des jeunes sur 2 journées afin de faciliter la rencontre entre les présentateurs et de permettre de réduire les coûts, Le Président n'est pas favorable à cette idée.

Le comité se dirige vers l'ajout du Derby d'été comme déjà prévu en 2012, n'ayant pu être réalisé par manque de terrains à disposition, l'expérience est renouvelée pour 2013, Yves Tastet s'engage à entamer des démarches auprès de la FED 45 pour trouver des terrains, cette décision est validée.

### **Proposition d'étude par P. Avellan pour la mise en application de la loi du 06 juillet 2000 par la trésorerie du club.**

Pierre Avellan présente la LOI no 2000-627 du 6 juillet 2000 modifiant la loi no 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives. IL apparaît que l'application de cette loi peut être étendue à une association comme un club de race son adoption d'utilisation par le comité permettrait à tous les membres bénévoles du club d'obtenir une réduction d'impôt par déduction des frais occasionnés par des déplacements. Cette situation serait étendue à l'extérieur du comité vers nos délégués, organisateurs ou simple membres exerçant une quelconque activité pour notre association et ne percevant pas d'indemnités.

#### **1. Remboursement des frais des bénévoles (règles générales)**

- Le remboursement des frais des bénévoles est constitué des sommes versées par une Association à ses bénévoles pour les couvrir des frais engagés à l'occasion de leur activité associative, en vue strictement de la réalisation de l'objet social de l'association.
- Les remboursements de frais ne peuvent, en aucun cas, prendre la forme d'indemnités forfaitaires.
- Le remboursement des frais des bénévoles d'une association est subordonné à la condition que ces derniers en fassent la demande.
- Les remboursements se font sur la base d'une note de frais, accompagnée des justificatifs originaux.

Ces notes de frais doivent être signées par l'intéressé puis vérifiées et approuvées par un responsable habilité. (Trésorerie du club)

Pour les frais présentés par les présidents et trésoriers de délégation, le visa d'un autre membre du bureau est recommandé.

#### **2. Abandon de remboursement des frais**

- La Loi Buffet du 6 juillet 2000 a instauré un nouveau dispositif qui permet au bénévole qui renonce au remboursement de ses frais de bénéficier d'un reçu fiscal. La délivrance de ces reçus est soumise aux mêmes règles que les remboursements des frais (note de frais approuvée et accompagnée des justificatifs originaux). Elle doit également faire l'objet, de la part du bénévole, d'une déclaration expresse d'abandon apposée de façon manuscrite sur la demande de remboursement. Ce dispositif engage la responsabilité de l'association vis à vis de l'administration fiscale.
- La déduction fiscale est limitée aux règles fiscales en vigueur.

Le comité retient cette proposition et propose sa mise en place avec validation à la prochaine réunion de comité

### **Revue : objectifs, méthode et financement. Délais de parution revue /date butoir de montage de la maquette à fixer avec F MUSCARI pour 2 eme semestre 2013.**

Concernant le coût de la revue, Mr Muscari fait remarquer au comité qu'un effort notable a été fait pour essayer de réduire les coûts de l'impression et du tirage.

Il faut continuer dans cette voie en évitant tous les doublons d'information, à terme le site devra servir de relais. Mr Muscari revient sur les délais trop long entre le BAT et la réception des revues par nos adhérents de l'ordre de 6 semaines, le dernier exemplaire ayant été monté par l'équipe de rédaction dans les temps, ce délai de livraison s'est encore aggravé alors que nous n'étions pas dans une période de congés annuels comme la précédente.

Un contact doit être établi avec notre imprimeur pour discuter de ces problèmes de délais.

## **Demande de révision du comité de lecture de notre revue .**

Régis Toulet actuellement disponible pour une relecture rapide se propose d'intégrer le comité de lecture. Pierre Avellan , demande que le comité de lecture de la revue avant BAT soit étendu à l'ensemble des membres du comité à titre consultatif , ce qui permettra à chacun de vérifier ses parutions , le cas de JC BOLLOCH est cité , il pourra ainsi vérifier l'ensemble des résultats qu'il a recollé. Les autres membres pourront apporter des corrections d'orthographe. Cette manœuvre devrait permettre d'être plus réactif face au délai BAT qui est très court. La proposition est retenue.

## **Intervention de Martial VIGOUROUX responsable du fichier adhérent, bilan des adhésions.**

Mr Vigouroux n'ayant pu se déplacer ce sujet est déplacé à la prochaine réunion de comité

## **Service du club dans les lectures de la dysplasie et saisies santé pour les demandeurs non adhérents. Demande de P. Marsal révision de procédures et de tarifs.**

P. Marsal a alerté le comité sur les cas de lecture Dysplasie arrivant de l'extérieur du club. Les propriétaires de pointers non membres du club passent par notre organisation pour obtenir la lecture de leur chien, le club est tenu par la SCC de réaliser cette lecture. Cependant le coût actuellement pour un non adhérent est identique à celui d'un membre actif.

S'installe une discussion sur cette situation, JC Bolloch propose de monter le prix global de la lecture à 60 euros, avec ristourne de 35 euros à nos adhérents.

La proposition est validée :

60 euros pour un non adhérent sans ristourne

60 euros pour un adhérent avec une ristourne de 35 euros

La com. élevage est chargée de s'assurer de la faisabilité juridique de cette proposition auprès de la SCC.

## **Le Logo du Club, présentation des propositions**

Le club remercie très chaleureusement tous nos membres ayant fait des propositions de logos.

Mme Laurence REY

Melle Sandrine CREPS

Mr Richard COLINET

Mr Stéphane SOULIER

Mr Pierre FAUGERE

Mr Fabrice MUSCARI

Mr J-F VIGNAUD qui a d'ailleurs fait de nombreuses propositions déclinées en infographie et qui sont exploitables.

Le comité retient, deux propositions de logos, La première faite par Mr Pierre FAUGERE représentant une tête de Pointer déjà sous infographie et une seconde de Mme Laurence REY représentant une ligne stylisée d'un Pointer en position d'arrêt.

À partir de ces deux propositions, il faut maintenant prendre contact avec un professionnel pour faire les retouches et aboutir à un logo final, notamment pour Mme Rey qui a fait une proposition faite sur dessin papier.

Le comité valide la continuité de ce chantier.

## **Compte Rendu de la Commission Élevage**

- **Bilan saillies - naissances - confirmations - dysplasie**
- **Point sur les actions Antagène : démodécie - carte identité génétiques**

Mr Marsal étant absent , Fabrice Muscari présente un document d'analyse sur la structure d'élevage de la race à partir des données SCC.

Sources : Données SCC. Fichiers csv des naissances (compil 01/01/2012 au 01/03/2013, tris sur date naissance et suppression des données 2011 et 2013 ) et fichiers généalogies (janvier 2012 à décembre 2012). Stat ENCI (inscriptions LOI) et SCC et (confirmations).

Une synthèse de ce document interne sera annexée à ce procès Verbal.

## **Compte Rendu de la commission des Expositions**

- **Bilan de l'organisation Salon de l'agriculture**
- **Candidatures au cursus de juges et d'experts confirmateurs**

Mr Deguillaume qui devait présenter ce CR de sa commission étant absent suite à un problème de déplacement, cette présentation est repoussée à la prochaine réunion de comité.

Mr Avellan fait état des candidatures reçues par le SG du club.

Mme LARRIEU ayant été validée en réunion de Bruay la buissière en mars 2011, celle ci n'a jamais reçu de lettre d'accréditation, Yves Tastet demande à P Avellan de régulariser cette situation.

Candidature de Mr LASVERGNAS, reçu en NOV 2012, membre de notre club, possédant et présentant des pointers, Juge SCC. Mr LASVERGNAS est autorisé par le comité à suivre la formation pour devenir expert confirmateur de la race dans un premier temps avec une possible extension comme juge d'exposition sur une nouvelle demande.

Courrier de Mr DUFOUR Christophe, Éleveur et utilisateur de notre race qui souhaite entamer le cursus d'expert confirmateur. Le comité autorise Mr DUFFOUR à commencer son cursus.

## **Compte Rendu de la commission Travail,**

- **Derby d'été, organisation et jury, dates de l'épreuve**

Pas de CR de la Com Travail.

Concernant le Derby d'été, le sujet a été abordé et traité en début de réunion.

Celui ci est prévu le lendemain de la Finale des Jeunes dans un périmètre proche de cette épreuve.

Question posée sur le Derby de Printemps concernant la nationalité des propriétaires détenteurs d'un Pointer LOF. Le comité prend la décision d'ouvrir ce Derby à tous les propriétaires étrangers possédant un Pointer inscrit au Livre des Origines Français.

- **Calendrier automne 2013**

-

Mr Toulet et Avellan sont chargés d'établir ce calendrier en relation avec le Président.

## **Commission informatique information**

### **- Point sur le fonctionnement du site**

Le comité remercie Mr MARSAL d'avoir mené à terme le chantier de modification de notre site, de nombreuses difficultés ont été rencontrées pendant le changement de version, celles-ci ont générées une charge de travail considérable assumée par Mr Marsal en coordination avec Mr E. Mouriac.

Mr Marsal, informe le comité qu'il lui paraît important de nommer un nouvel interlocuteur comme gestionnaire du site, le comité décide de faire cette proposition lors de la prochaine réunion de comité après les élections avec l'arrivée de nouveaux membres.

### **La boutique / bilan**

Melle Anne Marie PAGE, maîtrise maintenant ce poste, elle n'a pu se déplacer pour faire un point à cette réunion, son CR est repoussé à la prochaine réunion de comité.

### **Les Régions et les Délégations par JC Bolloch**

Jean-Christophe BOLLOCH souhaite que les attributions de délégations soient éclaircies et demande que dorénavant les nominations de délégués passent tout d'abord par un appel à candidature pour le poste concerné sur le site du POINTER CLUB dans la région concernée un mois au moins avant la tenue de la réunion de comité suivante et que les personnes intéressées par le poste en question adresse un courrier de motivation au responsable des délégués et au secrétaire général au moins 8 jours avant la tenue de la réunion.

Pierre AVELLAN précise que c'est ce qui avait été instauré sous la présidence de Jean-Claude DARRIGADE et que cette procédure est toujours en vigueur.

Dorénavant, toutes les nominations se feront uniquement sur ce principe.

La région Pays de Loire demande l'autorisation d'organiser son TAN en mutualisation avec le CSA. Le comité autorise Mme LEMOINE à entreprendre cette épreuve en coordination.

Mr Avellan, transmet un courrier de JP Boidot concernant un problème de braconnage dans le département 29 impliquant un de nos membres, le comité regrette cette situation embarrassante et souhaite rester prudent. Le comité choisit d'attendre que le jugement soit prononcé.

Courrier de P Lemoine qui sollicite la responsabilité de délégué Régional de la région Basse Normandie.

Au départ de Mr De Balorre, Mr Martragny avait été chargé d'assurer l'intérim de cette région en attendant le recensement d'éventuelles candidatures, ce qu'il a fait avec beaucoup de dynamisme. Mr Martragny étant très occupé professionnellement n'a pas souhaité poursuivre la gestion de cette délégation. La candidature de Mr Pierre Lemoine est retenue, le comité lui confie le poste de délégué Régional pour la Basse – Normandie.

Candidature de Mr Pierre Gryson, en remplacement du regretté Gilbert Galant pour le secteur Nord - Est. Le comité étudie avec une grande attention cette candidature, cette région fait depuis quelques années une poussée très forte au niveau de la race. Le tissu humain autour du pointer n'est malheureusement pas très stable et s'ensuit de nombreuses situations conflictuelles, Le remplacement de Gilbert Galant est délicat et ne peut être assumé que par un Pointetman faisant l'unanimité des adhérents de cette région, capable de s'investir dans l'organisation des épreuves de Printemps et de pouvoir ouvrir des terrains de Fields à notre Club. Le club ne souhaite pas mettre en concurrence plusieurs candidats, mais un appel sera fait sur le site pour s'assurer de toutes les candidatures éventuelles, La décision de nomination est repoussée.

Candidature de Mr Christophe DUFOUR pour la délégation du 80, le comité ayant souhaité en réunion de Levens (06) faire évoluer les délégations par l'arrivée de nouvelles dynamiques en région. Le comité remercie Mr Haro Melguizo pour les années de gestion de cette délégation. Mr DUFOUR est nommé délégué pour le département 80.

Démission de Mr Jean Pierre Mercier pour la délégation Rhône Alpes, le comité le remercie du travail fourni pendant son mandat, notamment dans la mise en place des épreuves de montagne, organisation qu'il a menée avec beaucoup de détermination face à de nombreux problèmes générés par la gestion des secteurs Alpains.

### Questions diverses

Mr Régis TOULET, demande au comité un abonnement au site Setter Ingles.com : Afin de pouvoir accéder aux généalogies des Pointers. Jusqu'à présent Mr Toulet travaillait avec les codes d'accès prêtés gracieusement par Mme Lemoine, celle-ci n'ayant pas renouvelé son abonnement.

Mr Toulet demande que le club vienne en remplacement : coût 60 euros. Le comité refuse cette demande.

### Mise au point de la Nationale d'Élevage 2013

Mr Guidoni et Mr Deguillaume aidés de Mr Toulet sont chargés d'assurer la mise au point de cette NE 2013

#### - Date et lieu de la prochaine réunion de comité

La prochaine réunion le Dimanche 30 juin 2013 la date et le lieu seront fixés ultérieurement.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h00*

*Pour le Comité  
Pierre Avellan  
Secrétaire General*